



# RESCCUE

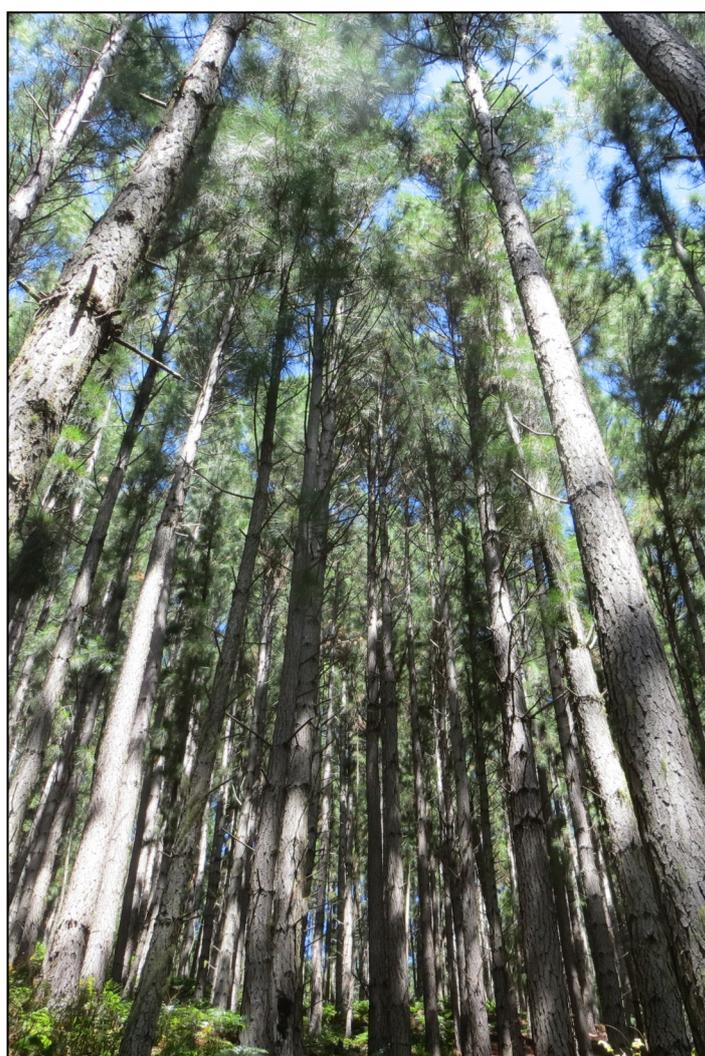


## INCITATIONS ÉCONOMIQUES AU SERVICE DE LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

### BILAN DE L'ACTIVITÉ RÉGIONALE DU PROJET RESCCUE

#### MESSAGES CLÉS

- ✓ Les ressources disponibles pour éradiquer ou combattre les espèces exotiques envahissantes sont structurellement insuffisantes. En conséquence, l'intérêt des dispositifs d'incitation économique, en complément de politiques et de projets plus conventionnels, est âprement débattu à l'échelle internationale.
- ✓ RESCCUE a étudié plusieurs mécanismes incitatifs déjà utilisés ou susceptibles de l'être dans le Pacifique, en portant une attention particulière aux marchés commerciaux, et a mené des expériences de terrain en situation réelle en Nouvelle-Calédonie.
- ✓ L'activité dédiée du projet RESCCUE à l'échelle régionale a confirmé le potentiel des incitations économiques dans les efforts visant à éliminer ou à combattre les espèces envahissantes en Océanie. Davantage d'expériences sont cependant nécessaires, qui pourraient être porteuses de retombées locales importantes à condition d'être accompagnées de dispositifs de suivi et de précautions adaptés pour éviter tout effet pervers.



©CPS

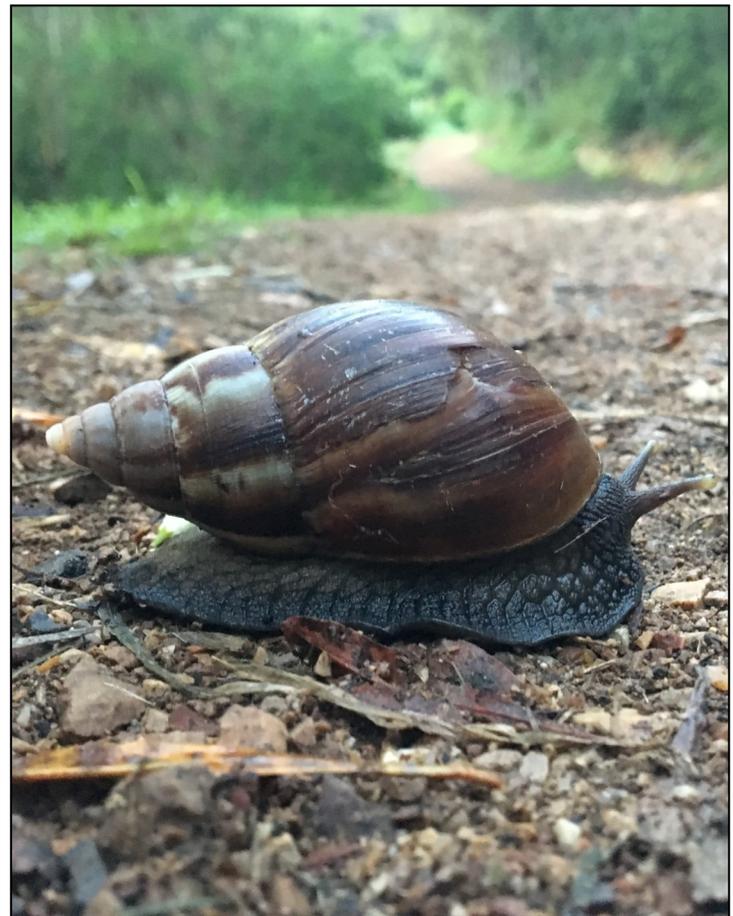
## CONTEXTE

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont un enjeu de taille dans les États et Territoires insulaires océaniques (ETIO), où elles comptent parmi les principaux facteurs d'érosion de la biodiversité. Les EEE sont une préoccupation majeure pour les communautés locales qui dépendent des services écosystémiques pour assurer leur subsistance ; elles constituent de surcroît un frein considérable au renforcement de la résilience des écosystèmes et des sociétés face au changement climatique.

Si les ressources dont disposent les pouvoirs publics et les organisations non gouvernementales (ONG) pour lutter contre ces espèces peuvent s'avérer efficaces dans le cadre d'interventions ponctuelles (à petite échelle et sur une courte durée, à l'exemple de l'éradication de populations de rats sur des îles de faible superficie), l'expérience montre qu'elles sont structurellement insuffisantes, compte tenu de l'ampleur du problème, du rythme auquel il s'accroît et de la nécessité d'intervenir en continu.

Ce constat pourrait sembler paradoxal au regard des comportements prédateurs de l'être humain, qui surexploite de manière quasi systématique des ressources naturelles renouvelables et commercialisables laissées en accès libre. Ces pratiques ont conduit à prendre des mesures ambitieuses pour protéger de nombreuses espèces de la surexploitation, en mobilisant des moyens colossaux et des ressources financières considérables, mais avec un succès très limité. En résumé, les acteurs économiques surexploitent de multiples espèces autochtones ou endémiques que la société voudrait protéger, et sous-exploitent la plupart des EEE que la société préférerait éradiquer ou dont elle aimerait au moins contenir l'avancée. L'activité régionale de RESCCUE a donc été conçue à partir d'une hypothèse simple : avec des incitations économiques favorables, ce penchant pour la surexploitation des ressources pourrait, pour une fois, être mis au service de la biodiversité.

Parmi les mesures visant à combattre ou à éradiquer les espèces envahissantes figurent notamment<sup>1</sup> la création de marchés commerciaux (capture et vente), les activités de loisirs (pêche récréative, chasse ou piégeage) et les primes à la capture (versement d'une somme prédéfinie en contrepartie d'une preuve de capture).



©CPS

S'ils sont utilisés correctement, ces mécanismes peuvent ouvrir de réelles perspectives en matière de gestion des écosystèmes et de la biodiversité, tout en contribuant au développement économique et à la sensibilisation à l'environnement dans les ETIO. L'expérience montre cependant que leur mise en œuvre comporte des risques non négligeables, et plusieurs exemples ont mis en évidence les effets pervers potentiels de tels dispositifs, qui peuvent favoriser une augmentation des populations des espèces envahissantes ciblées. Les mesures axées sur les captures soulèvent par ailleurs des questions sociales et éthiques importantes dans certains contextes et pour certaines, sinon la totalité, des espèces considérées.

<sup>1</sup> Voir Pasko S. and Goldberg J. 2014. [Review of harvest incentives to control invasive species](#). *Management of Biological Invasions* 5(3) : 263–277.

Les espèces exotiques envahissantes ont déjà fait l'objet d'un grand nombre de publications, de travaux de recherche et de projets et programmes opérationnels en Océanie. En revanche, les expériences menées dans la région sur la contribution des incitations à la capture dans la lutte contre ces espèces restent rares, et ne sont en général pas accompagnées d'un cadre adapté de suivi-évaluation et de capitalisation. Les activités mises en œuvre dans le cadre du projet RESCCUE avaient précisément pour but de pallier cette carence, tout en offrant à la région la possibilité de participer de manière plus active à un débat international important sur la conservation.



©CPS

## À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

L'activité régionale a été lancée lors d'un « café des connaissances » organisé dans le cadre du Congrès mondial de la nature de l'UICN en 2016. Les débats, auxquels ont pris part plus de 25 participants venus d'Océanie et d'ailleurs, ont abouti à la conclusion que RESCCUE devait concentrer ses efforts sur un type précis d'incitation à la lutte contre les EEE : les marchés commerciaux.

Le projet s'est d'abord intéressé à [l'escargot géant d'Afrique](#). La lutte contre cette espèce très répandue dans le Pacifique revêt un caractère hautement prioritaire pour nombre d'ETIO, compte tenu de son impact direct sur la biodiversité, l'agriculture et les moyens de subsistance des populations. Le projet RESCCUE a exploré les caractéristiques biologiques et écologiques de cet escargot, les dégâts dont il est responsable dans le Pacifique, son potentiel commercial et le commerce dont il fait déjà l'objet dans plusieurs régions du monde. Si le marché mondial déjà existant pour cette espèce pourrait présenter des opportunités, il paraît souhaitable d'encourager des utilisations locales de l'escargot géant d'Afrique comme l'alimentation du bétail, l'aquaculture, le compostage, voire la consommation humaine. Cette stratégie pourrait ouvrir des perspectives intéressantes et contribuer notamment à atténuer les dégâts causés par cette espèce, en offrant aux populations océaniques la possibilité de tirer un profit économique de son exploitation.

RESCCUE a ensuite élargi son champ d'investigation au potentiel commercial des espèces exotiques envahissantes dans les ETIO, notamment dans les quatre Etats et territoires associés au projet (Fidji, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Vanuatu), en ciblant les 70 espèces exotiques envahissantes jugées prioritaires par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Calédonie. Il ressort de cette étude que les marchés commerciaux les plus prometteurs sont celui de la vente de viande de brousse pour les mammifères et celui des bioénergies et de la production de bois pour les espèces végétales. Une base de données<sup>2</sup> vient compléter l'étude ; elle contient une description générale des espèces, un résumé de leurs impacts négatifs sur l'environnement, une évaluation rapide des stratégies d'exploitation existantes, une analyse du potentiel commercial ou de l'utilisation commerciale avérée des espèces considérées et une bibliographie.



©CPS

## EXPÉRIENCES PILOTES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

RESCCUE a exploré les opportunités de mettre en œuvre à titre expérimental certains dispositifs d'incitation économique à la lutte contre les espèces envahissantes sur les sept sites pilotes du projet, répartis entre les Fidji, la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu. Lors des discussions préliminaires, plusieurs pistes ont été évoquées (organisation d'un concours de pêche du « black bass »/concours de recettes de cuisine à base d'espèces envahissantes en province Sud de Nouvelle-Calédonie, par exemple). Le choix s'est finalement porté sur la province Nord de Nouvelle-Calédonie, et plus particulièrement sur la régulation des populations de cochons sauvages et cerfs rusa, qui prolifèrent et causent des dégâts considérables aux forêts, aux parcelles agricoles et aux ressources en eau, avec des impacts socioéconomiques majeurs



©CPS

<sup>2</sup> Disponible sur demande ([jean-baptistem@spc.int](mailto:jean-baptistem@spc.int))

Dans ce contexte, le projet RESCCUE a :

- [renforcé les capacités et moyens d'action opérationnels](#) d'une association locale de chasse en tribu, Tipwoto, afin d'intensifier l'effort de chasse, en particulier autour du bassin de captage d'eau potable, et de promouvoir la vente locale de viande de brousse sur le marché informel pour permettre à l'association de se procurer un revenu ;
- [testé un mécanisme de loterie et concours de chasse individuel](#) visant lui aussi à accroître l'effort de chasse, et évalué ses impacts et son efficacité ;
- étudié les perspectives de valorisation de la viande de cerf sauvage issue de la chasse en Nouvelle-Calédonie, en tant que mécanisme incitatif potentiel. [Cette étude](#), menée en partenariat avec le CEN, a bénéficié d'une large [couverture médiatique](#) et suscité l'attention des responsables politiques. La province Nord a d'ailleurs entrepris de faire avancer le débat sur cette question à l'échelle du pays.



©CPS

## AUTEURS

Raphaël Billé et Jean-Baptiste Marre

## ÉDITION

Mélanie Farman

©PACIFIC COMMUNITY (SPC) 2019